

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0011067

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0707 Société : 2AM 142288

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : AIT LAKHDAR Mehdi

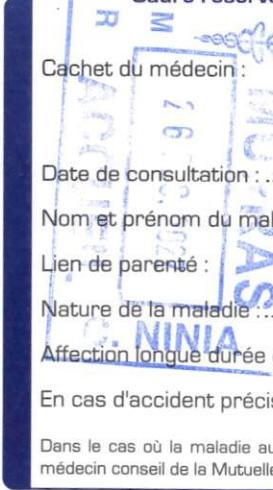
Date de naissance : 01/01/1944

Adresse : 36 Abou Ishaq el ouag-jag apt 6
maarif Casablanca

Tél. 0663607838 Total des frais engagés :Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : 19/11/2011

Nom et prénom du malade : AIT LAKHDAR NADIA Age : 59 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : NINIA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : ICLÉIPE EN PLAGE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casablanca Le : 26/12/2022
Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19.12.21				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 BERRADA MEDICAL LABORATORY 27, Rue Mohamed Bahi Tél: 0522 23 23 12 0522 25 38 73	29/11/22	ARM cerebroz cervicalz Controle	6500,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



IBN ROCHD
الدار البيضاء
Casablanca

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé

Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd
Hôpital Ibn Rochd - Casablanca

المملكة المغربية
وزارة الصحة

المركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد



مستشفى ابن رشد - الدار البيضاء

CENTRE I.R.M. BENYAHIA Z.
BERRADA M.
17, Rue Mohamed Bahi
Tél: 0522 25 12
Fax: 0522 25 12

Dr. Nourredine

Prénoms - Nom du malade :

BILLET D'EXAMEN

Date : 29/10/2022

Dra. Nourredine Attalidier

Service :

N° d'admission :

Renseignements Cliniques	Résultat d'Examen
<p>Gadoviet 1.0 mmol/ml, Flacon de 7,5 ml Gadobutrol PPV : 591.00 DH Bayer SA 6118001 090723</p> <p></p> <p>Le résultat des IRM de la tête et du cou sont normaux. Il n'y a pas de signes de maladie dans les deux hémisphères cérébraux. Les structures méningées sont normales. Il n'y a pas de signes de maladie dans la moelle épinière et les ganglions lymphatiques. Il n'y a pas de signes de maladie dans les organes abdominopelviens.</p>	<p>Le résultat des IRM de la tête et du cou sont normaux. Il n'y a pas de signes de maladie dans les deux hémisphères cérébraux. Les structures méningées sont normales. Il n'y a pas de signes de maladie dans la moelle épinière et les ganglions lymphatiques. Il n'y a pas de signes de maladie dans les organes abdominopelviens.</p>

Le médecin traitant (Dr. Nourredine Attalidier)

Tél. : 05 22 48 20 20 / 05 22 48 30 30
Fax : 05 22 29 94 83

injection de gadolinium

CENTRE IRM MAARIF

Dr. BERRADA M.
Radiologue

Dr BENYAHIA Z.
Radiologue

Domiciliation bancaire : Compte N°022 780 000 162 000 500114274 SGMB Agence Palmiers-MAARIF
Patente : 34770967 I.F :1087675

Casablanca, le 29/11/2022

Facture

Nom & Prénom : **MME AIT LAKHDAR NADIA**

Date d'examen : 29/11/2022

Examen(s)	
IRM CERVICALE + IRM CEREBRALE + PRODUIT DE CONTRASTE	
Montant TOTAL	6.500 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

SIX MILLE CINQ CENTS DH

CENTRE IRM MAARIF
BERRADA M. BENYAHIA Z.
17, Rue Mohamed Bahi
Tél : 0522 26 23 12
Fax : 0522 25 38 73

17, Rue Mohamed BAHI (es. Rue Meissonnier) en face du bureau de pointage des taxis-
Maarif. Casablanca 20100 Tél : 0522257482.237934/253030. Fax : 0522237705



الطب النفسي والجراحة العصبية CABINET DE RADIOLOGIE DU MAARIF IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE

Casablanca , le 29/11/2022

Mme. AIT LAKHDAR NADIA

EXAMEN : IRM CEREBRALE ET CERVICALE.

Technique :

Antenne : Tête + Rachis

Séquences: * Pondération T1, T2, plan sagittal.

* Pondération T2, plan axial.

* Pondération T2 FLAIR FAT SAT, plan coronal

* Pondération T1, plan axial, coronal et sagittal avec
contraste.

Produit de contraste : Gadolinium.

Description :

- Présence d'une atrophie cortico-sous corticale et hippocampique bilatérale évoluée.
- Persistance des lésions de démyélinisation périventriculaires et des centres semi-ovales, confluentes « en nappe », bilatérales et asymétriques, hypointenses en T1, hyperintenses en T2 et en FLAIR FAT SAT.
- On retrouve des lésions similaires au niveau du tronc et des hémisphères cérébelleux.
- La ligne médiane est en place.
- L'injection de gadolinium n'entraîne aucune prise de contraste significative.
- Les coupes sagittales en pondération T2, retrouvent une lésion intra-médullaire en regard de C3-C4 et C5.

CONCLUSION :

- **ASPECT STABLE DES LÉSIONS DE DÉMYÉLINISATION CÉRÉBRALES ET MÉDULLAIRES DÉCRITES EN 2014, SANS AUCUNE PRISE DE CONTRASTE SIGNIFICATIVE AVEC UNE ATROPHIE CORTICO-SOUS CORTICALE.**

Avec mes amicales salutations.

Dr. BENYAHIA Z.
Cabinet de Radiologie du Maârif
BERRADA
17, Avenue Hassan II
Tel: 0522.25.38.13
Fax: 0522.25.38.13

16, Rue Mohamed BAHI
(EX. Rue Meissonier)
en face du bureau de pointage
des taxis - Maârif
20 100 Casablanca
Radiologie du Maârif :
Tél : 05.22.25.74.82
05.22.25.30.30
05.22.23.79.34
Fax : 05.22.23.77.05
I.C.E : 001745076000019
Centre IRM du Maârif :
IRM : 05.22.23.23.12
05.22.29.30.31
Fax : 05.22.23.38.73
irm-maârif@hotmail.com
I.C.E : 001744959000074
Palante : 34770967
I.F. : 1087075